Tarif Particuliers Crédit Agricole Nord de France
Ce document est une copie archivée par MoneyVox le 26 octobre 2026. Voir tous les tarifs bancaires

PARTICULIERS



VOS TARIFS AU QUOTIDIEN

PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2027

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

NORD DE FRANCE

Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne)	**GRATUIT** **Hors coût du fournisseur d'accès Internet**
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS • 1 mini-relevé / semaine	**2,45€ forfait /mois soit pour information 29,40€ /an**
• Alerte solde disponible	**0,40€ /alerte**
Tenue de compte	**2,00€ /mois soit pour information 24,00€ /an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat - MasterCard ou Visa)	**50,00€ /an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé - MasterCard ou Visa)	**48,00€ /an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique - MasterCard ou Maestro)	**38,00€ /an**
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) (3 retraits gratuits par mois)	**1,00€ /retrait**
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement Sécuricompte Plus	**2,00€ /mois soit pour information 24,00€ /an**
Virement • En agence (format papier) • En ligne via le site CAEL ou l'application Ma Banque	**4,85€ /virement** **GRATUIT**
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	**GRATUIT**
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	**GRATUIT**
Commission d'intervention • Par opération • Plafond journalier • Plafond mensuel	**8,00 €** **24,00 €** **80,00 €**

*Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs **P.2**

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte **P.5**

Ouverture, Transformation, Clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Frais de recherche et de réédition de documents
Le change

Banque à distance **P.7**

Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Vos moyens et opérations de paiement **P.8**

Cartes
Virements
Prélèvements SEPA / TIP SEPA
Chèques

Offres groupées de services **P.13**

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre EKO
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
Offres qui ne sont plus commercialisées

Irrégularités et Incidents **P.23**

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

Découverts et Crédits **P.25**

Découverts
Crédits à la consommation
Crédits immobiliers
Autres opérations liées aux crédits

Épargne et Placements financiers P.28

Épargne bancaire
Placements financiers

Offres pour les jeunes (jusqu'à 30 ans) P.31

Opérations à l'étranger P.33

Chèque
Autres opérations

Assurances et Prévoyance P.34

Assurance pour vous et vos proches
Assurance pour vos biens
Assurance pour vous protéger au quotidien
Assurance Emprunteur
Assurance de la Banque au Quotidien

Succession P.36

Autres services P.37

Mon Sécuricoffre +
Banque Privée
Magazines

Cartographie des zones européennes P.40

Résoudre un litige P.41

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences ou sur notre site Internet https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/informations/tarifs.html (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture de compte ▲●	GRATUIT
Frais de désolidarisation de compte joint Le compte de dépôt débité est celui faisant l'objet du retrait	56,00€
Transfert de compte dans une autre agence Crédit Agricole	GRATUIT
Changement d'adresse ▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT

Relevés de compte

	Papier	E.relevé[1]
Relevé quotidien	1,85€ /relevé	GRATUIT
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	1,85€ /mois	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)	3,70€ /mois	GRATUIT
Option une enveloppe par compte	11,10€ /trim.	
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne/crédit) Annuelle Semestrielle Trimestrielle	 11,80€ /an 19,35€ /an 31,10€ /an	
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT
Relevé IFI (Impôt sur Fortune Immobilière)	GRATUIT	GRATUIT
Relevé en braille (1 par mois)	GRATUIT	



Bon à savoir !

▲ **Services bancaires de base :** Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA classique ou instantané, (c'est derniers pouvant être réalisés aux guichets ou à distance), des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

[1] Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

Tenue de compte

Tenue de compte ▲●	2,00€ /mois
Tenue de compte en devises (frais par compte en devises étangères)	21,50€ /mois
Frais de gestion de compte inactif [1] ▲●	30,00€ /an maximum
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées Comprenant l'émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA.	2,55€ /mois

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage [2]	3,60€ /retrait
Fourniture d'une attestation	15,80€ /attestation
Frais initiaux de recherche d'adresse en cas de Pli Non Distribuable par la poste	21,50€
Puis frais annuel en cas d'adresse non mise à jour par le client	23,50€
Frais de lettre pour actualisation du dossier client	25,70€
Dépôt de pièces et billets - Dépôt pièces ou billets < 10€	4,00€ /pochette Supplément 4,00€
Écart de comptage sur remise de pochette	9,50€ /pochette
Frais de recherche d'un dépôt supérieur à 3 mois	50,00€ / recherche
Commande de monnaie : Commande spécifique ou urgente (Commande avec mise à disposition dans la semaine ou > à 20 rouleaux)	5,00€ /opération Supplément 15,00€/ commande
Frais de location de coffre-fort (prix selon la taille)	À partir de 98,90€

Petit	Moyen	Grand
98,90€ /an/coffre	129,15€ /an/coffre	177,30€ /an/coffre

Effraction suite à la perte des clefs du coffre-fort ou saisie judiciaire	Coût réel des frais

Frais de recherche et de réédition de documents[3]

Jusqu'à 10 documents	15,80€ /document
Au-delà	11,10€ /document

Le change

Délivrance ou reprise de billets de banque en agence	
Achat / vente (frais fixes hors cours du jour)	5,00€ /opération [4]

[1] Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.
[2] Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Nord de France ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.
[3] Document hors Imprimé Fiscal Unique.
[4] Cours du jour disponible en agence.

Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance

(Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

Service de banque à distance par internet CAEL Initial Service de banque à distance par Internet permettant de consulter et gérer tout ou partie de ses produits et services (hors virements), de contrat d'assurance (dommage ou de personnes), la souscription de produits et services par signature électronique	**GRATUIT**
Service de banque à distance par internet ▲● Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique	**GRATUIT**
Service d'agrégation de comptes [1] Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	**GRATUIT**
Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis : • Notre site internet www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier.html	
• Nos applications mobiles TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS - Ma Banque - Envoyer de l'argent avec Wero [2,4] - Paiement Mobile dédiée aux paiements sécurisés en magasin [3]	**GRATUIT**

Téléphone avec Filvert Service vocal

Service Filvert 03 20 14 20 14	**Coût d'un appel local**

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

Alerte écopage (mensuelle)	**0,40€ /alerte**
Alerte temps réel de gestion (uniquement par SMS)	**0,90€ /alerte**
Alerte achat à distance	**0,90€ /alerte**
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	**0,40€ /alerte**
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	**0,90€ /alerte**
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	**0,40€ /alerte**
Alerte souplesse du découvert (mensuelle)	**0,40€ /alerte**
Mini-relevés (à jour fixe par e-mail ou SMS, à la demande) • 1 par semaine • 5 par semaine	**2,45€ /mois** **6,55€ /mois**

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Alerte solde débiteur et rejet d'opérations	**GRATUIT**

[1] Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

[2] Conditions en vigueur au 02/06/2025.

[3] Paiement Mobile : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet.

[4] Offre réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans une Caisse régionale du Crédit Agricole et d'un accès au service de banque à distance par Internet. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiabilisé. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500€ par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixés dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire Wero.

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait

CATÉGORIES DE CARTE	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)		
- L'autre carte ▲●	21,60€ /an	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
- Maestro/Mastercard à autorisation systématique	37,80€ /an	-
- Eko Mastercard	40,00€ /an	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
- Mastercard standard / Mastercard GlobeTrotter / Mastercard RCL / Mastercard Sociétaire / Mastercard Cartwin[1] / Mastercard Cartwin Sociétaire[1]	50,00€ /an	48,00€ /an
- Visa Classic / Visa Sociétaire	50,00€ /an	48,00€ /an
- Gold Mastercard / Gold Mastercard Sociétaire / Gold Mastercard Cartwin[1] / Gold Mastercard Cartwin Sociétaire [1]	149,00€ /an	145,00€ /an
- Visa Premier / Visa Premier Sociétaire	149,00€ /an	145,00€ /an
- World Elite Mastercard / World Elite Mastercard Sociétaire	-	322,00€ /an
- Visa Infinite	-	322,00€ /an

Carte de retrait

Carte Libre Service Banque CR [2]	GRATUIT
Carte Libre Service Banque CAM [3]	19,90€ /an

Bon à savoir !

Le logo indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.
Nos cartes internationales intègrent gratuitement le paiement sans contact. Sur demande et gratuitement, il est possible de désactiver ce service sur l'application Paiement Mobile et auprès de votre conseiller. Les cartes de paiement à débit différé et les cartes de paiement par crédit renouvelable comportent la mention CRÉDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et à débit immédiat comportent la mention DÉBIT.

COTISATION 2ème carte à -30%
Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sauf l'Autre Carte, la carte EKO et la carte Open), réduction de 30% sur la cotisation de la carte la moins chère applicable dès l'année de souscription.

Moins chère, service en plus : optez pour une carte à débit différé !
Le montant de vos achats sera ainsi débité en une fois à une date programmée, en fin de mois par exemple, et vous permettra de bénéficier d'une gestion de trésorerie facilitée.

[1] Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CRÉDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

• carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DÉBIT ».

• carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue.Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

[2] Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse Régionale

[3] Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) du Crédit Agricole

Carte virtuelle de paiement

Fourniture d'une carte de paiement de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	**24,00€ /an**

Paiement par carte

Paiement par carte en euro [1] dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	**GRATUIT**
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) • Frais fixes • Frais variables • Frais de conversion monétaire [2]	**0,80€ /opération** **2,90 % du montant de l'opération**
Autres paiements par carte [3] • Frais fixes • Frais variables • Frais de change éventuels	**0,80€ /opération** **2,90 % du montant de l'opération**

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro [1] dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
L'Autre Carte	**GRATUIT** ▲●	**1,00€ /retrait dès le 1er retrait /mois**
Maestro Mastercard Mastercard Cartwin [4] Mastercard à autorisation systématique Visa Open	**GRATUIT**	**1,00€ /retrait à partir du 4ème retrait /mois**
Gold Mastercard Gold Mastercard Cartwin [4] Visa Premier Mastercard Word Elite Visa Infinite	**GRATUIT**	**GRATUIT**

Retrait d'espèces par carte en devises à un Distributeur Automatique de Billets

• Frais fixes • Frais variables • Frais de conversion monétaire [2]	**3,50€ /retrait** **2,90 % du montant de l'opération**
Autres retraits d'espèces par carte [3] • Frais fixes • Frais variables • Frais de change éventuels	**6,90€ /retrait** **2,90 % du montant de l'opération**

[1] Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen 2021/1230 du 14 juillet 2021).

[2] L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemple sur credit-agricole.fr (rubrique Relation Banque Client / Tarifs)

[3] Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen 2021/1230 du 14 juillet 2021.

[4] Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CRÉDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DÉBIT ».
- carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue.Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

Autres services par carte

Commande de carte en urgence [1]	**18,70€**
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	**11,70€**
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	**11,70€**
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence	**7,90€**
Carte de remplacement pour porteur à l'étranger	**154,80€**
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	**GRATUIT**
Frais d'opposition (blocage) **de la carte par la banque pour usage abusif**	**GRATUIT**
Capture en cas de refus de restitution carte après notification	**GRATUIT**
Verrouillage temporaire de la carte (carte égarée)	**GRATUIT**
Réédition de relevé carte de crédit	**10,90€**



Bon à savoir !

APPLICATION PAIEMENT MOBILE vous permet de personnaliser les fonctionnalités de votre carte (augmentation temporaire des plafonds*, activation/désactivation des paiements à l'étranger, des paiements à distance ou des paiements sans contact).
Disponible sur App Store[2], Google Play Store[3] : **GRATUIT**

*Sous réserve d'acceptation par votre Caisse Régionale

[1] Le délai de fabrication est à J+1
[2] App Store : marque Apple enregistrée au nom de la société Apple Inc- Service téléchargement proposé par Apple Inc, titulaire de la marque App Store.
[3] Google Play Store sous système d'exploitation Android TM : marques de Google Inc.

Virements

Virement SEPA [1]

Opération libellée en euro à destination et en provenance d'un prestataire de services de paiement situé dans un pays de la zone SEPA. Les virements SEPA peuvent être classiques ou instantanés.[2]

Emission d'un virement SEPA classique ou instantané ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	GRATUIT	4,85€
• Vers un compte d'une autre banque hors pays de l'EEE	4,85€	9,70€
VIREMENT SEPA PERMANENT	**Internet**	**Agence**
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,50€

Réception d'un virement SEPA classique ou instantané ▲●

Virement en euros provenant d'un compte détenu dans un pays de l'EEE, soumis au règlement européen n°924/2009[3]	GRATUIT
Virement en euros provenant d'un compte détenu dans un pays hors EEE	19,00€

Autres services liés aux virements

Résiliation d'un virement permanent à la demande du client	GRATUIT
Demande de rappel de virement SEPA classique ou instantané à l'initiative du donneur d'ordre	13,00€
Tentative de récupération des fonds en cas de BIC/IBAN incorrect	13,00€ /tentative

Via WERO [4] - Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque	
Frais par virement SEPA instantané occasionnel	
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT

[1] Pays de la zone SEPA (cf. carte en p.37) :

[2] Le virement SEPA classique est exécuté dans un délai de 1 à 3 jours ouvrables. Le virement SEPA instantané est exécuté immédiatement, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni, cette liste est susceptible d'évoluer.

[3] Opération par virements en Euros dans l'Espace Economique Européen, automatisables avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque.

[4] Offre réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans une Caisse régionale du Crédit Agricole et d'un accès au service de banque à distance par Internet. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiabilisé. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500 € par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixés dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire Wero.

Prélèvements SEPA/TIP SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Information premier prélèvement SEPA	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT
Demande de rejet de prélèvement pour motif contestation débiteur • par CAEL • en agence	GRATUIT 13,00€

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur : • Remise de chèque à l'encaissement • Paiement de chèque	Jour de remise +1 jour ouvré [1] Jour d'opération [1]
Délivrance d'un chéquier [2]	GRATUIT
Chéquier avec talon de correspondance	5,00€
Chéquier remis en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier : • en recommandé à la demande du client • en pli simple à la demande du client	3,10€ + Frais postaux en vigueur Frais postaux en vigueur
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	21,00€
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	21,00€
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲ [3]	16,90€
Destruction de chéquier Après 3 mois à compter de la date de fabrication	7,20€ /chéquier

[1] La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.
[2] Chéquier sans talon de correspondance.
[3] Dans la limite de 2 formules de chèques de banque par mois pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base.

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. À défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Les offres Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans (inclus) et 26-30 ans (inclus) **Cf. page 30**

Offre Prestige

Gestion du compte	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention[1] : 12 /an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)	
Fourniture d'une carte de paiement de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	**33,00€ /mois** dont 4,50 € correspondant aux cotisations d'assurance
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement non SEPA (hors frais OUR et frais de change éventuels)	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[2]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	
Retrait d'espèces par carte[3]	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel	

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[2] Sauf gratuité imposée par la loi.
[3] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces de dépannage dans les agences de la Caisse Régionale[1]	**33,00€ /mois** **dont 4,50 € correspondant aux cotisations d'assurance**
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devises[2], dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte[3]	
En euro ou en devises[2], dans ou hors pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement :	
SécuriCOMPTE Premium[4] SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Prestige (version numérique)	
• Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, + de Pep's, Parents)	
Mon Sécuricoffre + 50 Go	

Offre Premium

Gestion du compte	**16,99€ /mois** **dont 4,50 € correspondant aux cotisations d'assurance**
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention[5] : 3 /an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)	
Fourniture d'une carte de paiement de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement non SEPA (hors frais OUR et frais de change éventuels)	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[6]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	

[1] Délivrance dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'une carte de retait d'espèces en euros, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole
[2] Hors frais de conversion monétaire.
[3] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[4] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.
[5] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[6] Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	**16,99€ /mois** dont 4,50 € correspondant aux cotisations d'assurance
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 /an	
Retrait d'espèces par carte[1]	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devises[2] dans et hors d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces de dépannage dans les agences de la Caisse Régionale[3]	
Paiement par carte[1]	
En euro ou en devises[2] dans un pays de l'EEE	
En euro ou en devises[2] hors d'un pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement :	
SécuriCOMPTE Premium[4] SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Premium (version numérique)	
• Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros /an) dont ses guides pratiques en version numérique	
Mon Sécuricoffre + 5 Go	

Offre Essentiel

Gestion du compte	**10,00€ /mois** dont 1,00 € correspondant aux cotisations d'assurance
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention[5] : 1 /an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) Mastercard ou Visa (cotisation carte)	
Fourniture d'une carte de paiement de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[2] Hors frais de conversion monétaire
[3] Délivrance dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'une carte de retait d'espèces en euros, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole
[4] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave.
L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.
[5] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Essentiel (suite)

Moyens et opérations de paiement (suite)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Émission et réception d'un virement non SEPA (hors frais OUR et frais de change éventuels)	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA [1]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 /an	
Retrait d'espèces par carte [2]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de l'ensemble des Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel	**10,00€ /mois** **dont 1,00 € correspondant aux cotisations d'assurance**
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devises[2], dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces de dépannage dans les agences de la Caisse Régionale[4]	
Paiement par carte [2]	
En euro ou en devises[3], dans et hors d'un pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus [5]	
Merci pour l'info	
• Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes /an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros /an) dont ses guides pratiques en version numérique	
Mon Sécuricoffre + 5 Go	

[1] Sauf gratuité imposée par la loi.
[2] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[3] Hors frais de conversion monétaire.
[4] Délivrance dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'une carte de retait d'espèces en euros, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole
[5] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave.
L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Eko (Nouvelle offre commercialisée depuis le 30/04/2026. Offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients et les clients non détenteurs d'une offre groupée de services)

Gestion du compte	**GRATUIT**
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte). **Facturation de 5€/mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.**	
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Fourniture d'une carte physique de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « Eko Mastercard »	**En option : 1€ / mois (cotisation carte)**
Paiement avec la carte virtuelle et la carte physique en option	
Paiement par carte en euro ou en devise[1], dans et hors d'un pays de l'EEE	**GRATUIT**
Retrait avec la carte physique en option	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	**GRATUIT**
Retraits d'espèces en euro ou en devises[1], en France, dans la zone Euro ou dans un pays de l'EEE, à un distributeur automatique d'un autre établissement	**1€ / retrait à partir du 4ème retrait/mois**
Retraits d'espèces en devises[1] dans un pays hors de l'EEE, à un distributeur automatique d'un autre établissement	**GRATUIT**
Assurance de la banque au quotidien (en option)	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus	**En option : 1€ / mois**

[1] Hors frais de conversion monétaire

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé [1]

LE SOCLE	
Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne Vision option virements externes (CAEL en ligne)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
MODULE BUDGET PROTÉGÉ	
Ouverture et clôture de compte	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'Autre Carte »	**1,00€ /mois**
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible (1 fois/semaine)	
Exonération pour l'ensemble des frais suivants : • Les commissions d'intervention • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
2 chèques de banque par mois	
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)	
Un changement d'adresse (1 fois / an)	
Versement d'espèces en agence	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	

[1] En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Le Compte à Composer

LE SOCLE	
Tenue de compte	2,70€ /mois*
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes (CAEL en ligne)	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)	

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info.

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 01/01/2017	Découvert	Prix
• Assurance SecuriCOMPTE Découvert : versement de revenus complémentaires en cas de coup dur	De 1 à 500 €	1,70€ /mois
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	De 501 € à 2000 €	2,70€ /mois
• Ristourne des intérêts débiteurs [1]	2001 € et +	4,70€ /mois

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit jusqu'au 31/12/2016	Découvert	Prix
• Assurance SecuriCOMPTE Découvert : versement de revenus complémentaires en cas de coup dur • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle) • Ristourne des intérêts débiteurs [2]	De 1 à 300 €	1,70€ /mois
	De 301 € à 800 €	2,70€ /mois
	De 801 à 2 000 €	3,60€ /mois
	2001 € et +	4,70€ /mois

MODULE COMPTE SÉCURISÉ	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus [3]	2,95€/ mois
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage	PREMIUM [4] 4,80€/ mois
Commande de carte en urgence	
Réédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	

[1] Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.
[2] Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.
[3] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave.
L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.
[4] Montants de garantie supérieurs

MODULE SUIVI @SSURÉ	
Assurance : **SécuriWEB** Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte achat à distance • mini relevé (1/semaine) • alerte temps réel de gestion	**3,05€ /mois** **PREMIUM [1]** **4,40€ /mois**

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), vous bénéficiez d'une dégressivité tarifaire selon les modalités suivantes :

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	**compris entre 4,00€ et 5,99€**
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	**compris entre 6,00€ et 7,99€**
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	**compris entre 8,00€ et 9,99€**
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	**Égal à 10,00€ et plus**

Le Compte-Service

Depuis le 18 novembre 2013, les Comptes-Services Equilibre, Confort, Performance et Mozaïc ne sont plus commercialisés. Les Comptes-Services existants restent en vigueur aux conditions tarifaires ci-dessous. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous consulter.

Cotisations mensuelles	EQUILIBRE	CONFORT	PERFORMANCE
Sans carte	**4,90€**	**8,40€**	**10,00€**
L'autre carte	**6,90€**	**10,30€**	
Maestro	**8,10€**	**11,60€**	**13,20€**
Carte de paiement internationale à débit immédiat		**12,70€**	**14,30€**
Carte de paiement internationale à débit différé		**12,50€**	**14,10€**

[1] Montants de garantie supérieurs

Offre EKO by CA (offre commercialisée jusqu'au 29/04/2026)

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes (CAEL en ligne)	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS : • alerte si solde du compte inférieur à 20 € • alerte essentiel - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole	
E-relevé mensuel	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) Mastercard EKO (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	**2,00€ /mois**
Opposition faite par le titulaire de la carte	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP)	
Délivrance d'un chéquier (sur demande)	
Retrait d'espèces par carte[1]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Nord de France	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses Régionales Crédit Agricole	
Retrait d'espèces dans les pays de l'Espace Économique Européen : 25 retraits /an en euro ou en devise	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE : 10 retraits /an	

Bon à savoir !

L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée audelà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.
En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **22,00€ / chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **42,00€ / chèque**

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre EKO sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard EKO, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre EKO, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)
Offre commercialisée jusqu'au 12 mars 2025

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes (CAEL en ligne)	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS : • alerte si solde du compte inférieur à 20 € • alerte essentiel - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) Mastercard Globe Trotter (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Opposition faite par le titulaire de la carte	**3,00€ /mois**
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Emission et réception de virements non SEPA (hors frais OUR)	
Délivrance d'un chéquier sur mesure	
Retrait d'espèces par carte [1]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Nord de France	
Retrait d'espèces en euro [2] dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro [2] ou en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte [1]	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	

Bon à savoir !

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre GlobeTrotter sera résiliée le jour du 31ème anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard GlobeTrotter ou de souscription d'une carte de paiement complémentaire. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[2] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention
(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision…)

• Plafond par opération • Plafond journalier • Plafond mensuel	**8,00€** **24,00€** **80,00€**

Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique clientèle fragile

• Plafond par opération • Plafond journalier • Plafond mensuel	**4,00€** **4,00€** **20,00€**



Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations Particulières

Frais par saisie-attribution ou conservatoire	**100,00€**
Frais par paiement direct de pension alimentaire	**100,00€**
Frais de gestion pour mise en place ou renouvellement d'un gel des avoirs	**100,00€**
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	**10% du montant dû au Trésor public, dans la limite d'un plafond de 100€**

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	**12,00€**
En cas d'interdiction bancaire : • Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction d'émettre des chèques • Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire initiée par une autre banque • Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Frais de tenue de compte d'un client interdit bancaire (non applicables aux clients bénéficiaires de l'offre spécifique clientèle fragile)	**32,50€/chèque** **26,90€** **26,90€** **9,15€/mois**
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (lettre simple) (tarification si paiement du chèque)	**12,00€/lettre**

[1] Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du code monétaire et financier.

Incidents de paiement (suite)

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision [1] • Si paiement < 20 € • Si paiement ≥ 20 €	**Montant du paiement** **20,00€**
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	**GRATUIT**
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	**GRATUIT**
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision [1] • Si paiement < 20 € • Si paiement ≥ 20 €	**Montant du paiement** **20,00€**
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision [2] • Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € • Montant du chèque supérieur à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)	 **30,00€ /chèque** **50,00€ /chèque**



Bon à savoir !

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

• Les commissions d'intervention • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	**25,00€ /mois**

[1] Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.
[2] Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

Découverts et Crédits [1]

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

Découvert

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	Indice de référence [2]
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	Plafond du taux réglementaire [3]

Autorisation de découvert

Taux débiteur annuel	Indice de référence [2] minoré de 3 points
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	Plafond du taux règlementaire
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	Taux de découvert non convenu
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception	0,02 €
Frais de dossier /de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Crédit Renouvelable : **Mon Crédit Dispo du Crédit Agricole** Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.	Nous consulter

Peuvent être associées au Crédit Renouvelable

- Une assurance emprunteur [3] : de 0,164% par mois, sur le solde restant dû. Pour une couverture en décès et perte totale et irréversible d'autonomie à 100%.

Frais de dossier	GRATUIT

Crédits qui ne sont plus commercialisés

Atout Libre Open	Nous consulter
Supplétis	Nous consulter

[1] Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.
[2] Non applicable pour certains prêts réglementés, dont Eco-PTZ..
[3] Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Predica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p.35

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel	**Nous consulter**
Eco-prêt à taux zéro	**Nous consulter**
Eco-prêt à taux zéro MaPrimeRénov'	**Nous consulter**
Eco-prêt à taux zéro PrimeRénov' Parcours accompagné TMO/MO	**Nous consulter**
Prêt Transition Logement, Prêt Transition Mobilité	**Nous consulter**
Regroupements de crédits [Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation et immobilier. Conformément à la réglementation, si le prêt comprend un ou plusieurs prêt(s) immobilier(s) dont le(s) montant(s) dépasse(nt) 60% du montant total, le droit du crédit immobilier, et non celui du crédit à la consommation s'appliquera.	**Nous consulter**

Les frais de dossier

Crédit à consommer (montant <75 K€) Mini : 80,00 € - Maxi : 290,00 €	**1% du montant du prêt**
Crédit autre besoin de financement (montant >75 K€) (non applicable pour certains prêts réglementés)	**1% du montant du prêt**
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	**GRATUIT**
Assurance Emprunteur [1]	**Nous consulter**

Crédits Immobiliers

Prêt Lisseur souple	**Nous consulter**
Prêt tout habitat (taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	**Nous consulter**
Prêts réglementés (à 0%, à l'accession sociale, conventionné)	**Nous consulter**
Eco-PTZ	**Nous consulter**
Prêt Épargne Logement (pas de frais de dossier)	**Nous consulter**
Frais de dossier [2] Mini : 800,00€ (non applicable pour certains prêts réglementés)	**1% du montant du prêt**
Assurance emprunteur [1]	**Nous consulter**

[1] Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Predica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p.35
[2] Non applicable pour certains prêts réglementés, dont Eco-PTZ.

Autres opérations liées aux crédits

En cas de modification du crédit :	
• Modification du compte à débiter en autonomie depuis le site CAEL ou Ma Banque	**GRATUIT**
• Modification du compte à débiter	**38,80€**
• Report d'échéance d'un prêt	**38,80€**
• Modification de la date d'échéance ou de périodicité d'un prêt	**38,80€**
• Mise à disposition de fonds hors délai contractuel	**102,50€**
• Réaménagement de prêt	**Nous consulter**
• Frais de désolidarisation (mini 200€ - maxi : 610€ - sous réserve de l'acceptation du prêteur)	**1% du montant du capital restant dû**
• Modification caractéristiques du prêt (mini 200€ - maxi : 610€ - sous réserve de l'acceptation du prêteur)	**1% du montant du capital restant dû**
Frais liés à la garantie	
• Frais de constitution caution	**55,00€**
• Mainlevée de caution	**200,00€**
• Lettre d'information annuelle des cautions (par an/par caution/par prêt)	**GRATUIT**
• Nantissement de produits financiers (titres, produits d'assurance vie, d'épargne...):	
- internes au Groupe Crédit Agricole	**600,00€**
- externes au Groupe Crédit Agricole	**750,00€**
• Autres nantissements (actions, parts sociales) / Gage (véhicules)	**100,00€**
• Mainlevée de nantissement de produits financiers	
- internes au Groupe Crédit Agricole	**55,00€**
- externes au Groupe Crédit Agricole	**120,00€**
• Mainlevée autres nantissements (actions, parts sociales) / Gage (véhicules)	**55,00€**
• Mainlevée totale de garantie hypothécaire	**108,00€**
• Mainlevée partielle de garantie hypothécaire	**180,00€**
• Modification ou renouvellement de garantie (mini : 200€ - maxi : 610€)	**1% du montant du capital restant dû**
Frais de gestion :	
• Frais de relance sur diverses opérations de crédits	**17,40€**
• Réédition du tableau d'amortissement, offres et autres documents	**23,60€**
• Réédition du tableau d'amortissement depuis le site CAEL	**GRATUIT**
• Attestations diverses liées au prêt	**23,60€ /attestation**
• Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	**23,60€**
• Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016	**GRATUIT**
• Frais échéance prêt en retard	**23,60€**
• Changement d'associé d'une personne morale (mini 200€ - maxi : 610€ - sous réserve de l'acceptation du prêteur)	**1% du montant du capital restant dû**
• Commission annuelle de confirmation d'ouverture de crédit	**1% du montant du crédit**

Épargne et Placements financiers

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque	
• PEL/CEL	**50,00€**
• LEP	**GRATUIT**
Gestion des exédents de trésorerie	
• Service TANDEM - Épargne automatique - Ecopage [1]	**1,60€ /mois**
• Service TANDEM plus - Épargne automatique - Ecopage écrêtage[1]	**2,20€ /mois**

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire

Ouverture	**GRATUIT**
Taux brut en vigueur	**Nous consulter**

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et le Plan Épargne Logement	
Ouverture	**GRATUIT**
Taux brut en vigueur	**Nous consulter**
L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER individuel assurance vie) [2]	
Taux bruts en vigueur	**Nous consulter**
Droits d'entrée	**Nous consulter**
Rémunération	**Nous consulter**
Frais de gestion	**Nous consulter**

Gestion conseillée OPC

Si vous avez souscrit votre contrat avant le 01/07/2026	**Nous contacter**
Si vous avez souscrit votre contrat après le 01/07/2026	**Par trimestre**

ENCOURS CONTRAT	ASSURANCE-VIE
20 000 - 140 000 €	**0,25 % Mini : 50 € / trimestre**
140 000 - 200 000 €	**0,20 %**
> 200 000 €	**0,15 %**

[1] Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.
[2] Contrat souscrit auprès de Predica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p.35

Placements financiers

Les frais relatifs aux PEA et PEA-PME sont régis par l'article D. 221-111-1 du code monétaire et financier.

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titres, d'un PEA-PME ou d'un PERI compte-titres	GRATUIT
Transfert de PERI compte-titres vers un autre établissement	1% max pendant 5 ans, 0% au-delà
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	GRATUIT
Ordre annulé, non-exécuté	GRATUIT
Mise en nominatif administré	1,2% du montant max. 42€
Mise en nominatif pur	1,2% du montant max. 78€
Inscription au PEA de titres non cotés	1,2% du montant max. 480€

Gestion conseillée OPC

Si vous avez souscrit votre contrat avant le 01/07/2026	Nous contacter
Si vous avez souscrit votre contrat après le 01/07/2026	Par trimestre

ENCOURS CONTRAT	CTO/PEA
20 000 - 50 000 €	0,60 % Mini : 50,00€/ trimestre
50 000 - 80 000 €	0,50 %
> 80 000 €	0,25 %

Opérations sur or

Achat / vente d'or (sur rendez-vous uniquement) (minimum 40€ par nature de pièce)	4% du montant
Récupération sur frais d'acheminement engagés à l'achat/vente d'or	51,25€
Frais d'expertise	56,50€
Frais annexes (certificat d'essai, demande d'effigies spéciales, frais de sortie CTO, sacs plombés)	Nous consulter

Service de bourse en ligne

Offre Bourse Initial	GRATUIT
Offre Bourse Intégral à partir de 12 ordres par an	GRATUIT
Moins de 12 ordres par an	96,00€ /an

Ordres de bourse Euronext (Paris, Bruxelles, Amsterdam)

Frais variables de plateforme d'exécution en sus

PEA/ PEA - PME	CTO/PERi	FRAIS FIXES		FRAIS PROPORTIONNELS		MINIMUM DE PERCEPTION	
Centre d'appel		0€	5,00€	1,20%	1,25%	0€	12,00€
Internet / Bourse Initial		0€	2,50€	0,50%	0,75%	0€	7,50€

	CTO/ PERi		PEA / PEA-PME		
Bourse Intégral	Ordres ≤ 1000€	Ordres > 1000€	Ordres < 500€	500€ < Ordres ≤ 1000€	Ordres > 1000€
	0,99€	0,12%	0,48%	0,18%	0,12%

SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)		
	Achat	Vente
Transaction ordre stipulé «service à réglement différé» (HT)	0,025% du montant x nombre de jours de portage[1] Mini 3,00€	GRATUIT
Transaction ordre en prorogation (HT)	Taux euribor 1 mois + 0,20% (taux révisable mensuellement)	

Ordres de bourse sur bourses étrangères

Opération bourses étrangères	Nous consulter

Conservation et gestion

Droits de garde (appliqués en 2027 sont calculés sur l'encours des valeurs mobilières détenues au 31/12/2026)

Droits de garde pour les détenteurs de l'offre Invest Store Intégral au 31/12/2027	GRATUIT

	Compte-titre / PEA / PER Titres
Forfait par compte actif par an	30,00€ (GRATUIT pour PEA)
+ Frais à la ligne :	
• Certificats Coopératifs d'Investissement du Crédit Agricole Nord de France, Parts sociales	GRATUIT
• OPCVM groupe CA	0,30%
• Obligations et Actions CA	0,30%
• Autres valeurs	0,30%
• Valeurs étrangères	0,30%
• Titres nominatifs	0,30%
• Titres non cotés	25,00€ par ligne
Maximum	300,00€ (par an, par compte-titres, PEA, PER)

Transfert de compte-titres

Vers une autre Caisse Régionale Crédit Agricole	GRATUIT
Vers une autre banque :	
• Transfert simple d'une ligne titres cotés	CTO : 16€ / PEA : 15€
• Transfert simple d'une ligne titres non cotés	50,00€
• Maximum / compte	CTO : 160€ / PEA : 150€

[1] Nombre de jours de portage : nombre de jours compris entre la date de livraison (jour de négociation + 3 jours) et la date de règlement/livraison de fin de mois de la liquidation en cours.

Offres pour les Jeunes (jusqu'à 30 ans)

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Tenue de compte

Jusqu'à 25 ans	GRATUIT
Frais pour compte inactif	GRATUIT

Cotisation carte

Les jeunes entre 18 et 25 ans inclus bénéficient de 30 % de réduction sur la cotisation des cartes de retrait et de paiement (hors Offre EKO,Globe Trotter et Mozaic Black*).

	10-17 ans (inclus)	18-25 ans (inclus)
Cotisation Cirrus Mozaic Black	GRATUIT	Non commercialisée aux majeurs
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation spécifique) Mastercard Mozaic de paiement / Mozaic Black* avec contrôle de solde	GRATUIT	**24,00€ /an** (uniquement en cas de renouvelement - carte non commercialisée aux majeurs)

Opérations à l'étranger avec la carte Mozaic Black : les paiements et retraits par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE) sont gratuits.

Paiement et retrait par carte (voir page 8)

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient de tarifs spécifiques sur les cotisations des offres Essentiel, Premium et Prestige, présentées page 13. Ces tarifs sont fixés par paliers en fonction de l'âge.

	18 - 25 ans (inclus)	26 - 30 ans (inclus)
Offre Essentiel	3€ /mois	6€ /mois
Offre Premium	5€ /mois	9€ /mois
Offre Prestige	-30%	

Offre qui n'est plus commercialisée

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus) (voir page 22)	3,00€ /mois

* La carte Mozaic Black est souscriptible jusqu'à l'âge de 17 ans et peut être conservée par son titulaire jusqu'à ses 25 ans (inclus).

Incidents et irrégularités

Commission d'intervention (jusqu'à 25 ans inclus) Réduction sur les plafonds de commission d'intervention de 50%	
• Plafond par opération • Plafond journalier • Plafond mensuel	**4,00€** **12,00€** **40,00€**

Crédits

Prêt étudiant, Mozaic Projet, Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 25 ans)	**Nous consulter**
Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû	**GRATUIT**
Lettre d'information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	**GRATUIT**

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans) - Livret Jeune (12-25 ans) - Livret A • Ouverture • Taux brut en vigueur	 **GRATUIT** **Nous consulter**
Droits de garde (compte-titres, PEA/PEA-PME [1]) jusqu'à 25 ans	**GRATUIT**

Assurances et prévoyance

Assurance de biens / multirisque habitation / tous mobiles	**Nous consulter**

[1] Le PEA et le PEA-PME ne peuvent être souscrits qu'à partir de 18 ans.

Opérations à l'étranger

Hors frais facturés pour toute banque intermédiaire plus commission de change s'il y a lieu

Virement non SEPA

Émission d'un virement non SEPA[1]	
Émission en agence : • dans la devise du pays • en euro	 20,00€ 20,00€
Emission via le site CAEL ou l'application Ma Banque : • dans la devise du pays • en euro	 GRATUIT 20,00€
Frais de mise en place ou modification d'instruction d'un virement permanent (hors frais de virement)	10,80€ /opération
Frais de correspondant (si choix d'un virement émis en frais OUR = tous frais au donneur d'ordre) (pourra être complété en cas de frais supérieurs appliqués par la banque correspondante)	24,00€
Frais d'intervention en cas de fraude	À partir de 150,00€ Nous consulter
Réception d'un virement non SEPA	
Réception en devise ou en euro Commission de change	20,00€ GRATUIT

Chèques

Chèques tirés sur nos caisses	
Chèques émis en euro < 152€ + frais de télétransmission	9,50€ 9,50€
Chèques émis en euro > 152€ Mini : 20€ - Maxi : 300€ + frais de télétransmission	0,15% du montant 9,50€
Chèques remis sauf bonne fin (SBF)	
Chèques reçus en devises ou en euros Mini : 30€ - Maxi : 300€	0,12% du montant
Chèques remis pour crédit après encaissement	
Commission d'encaissement Mini : 40€ - Maxi : 400€ + frais de port	0,15% du montant 48,20€

Autres opérations

Copie du Swift : • inférieur à 6 mois • supérieur à 6 mois	 10,25€ 30,75€
Frais par virement pour RIB/IBAN-BIC absent ou incomplet	13,90€
Frais de chèque impayé + éventuels frais de banque étrangère	79,50€
Modification d'instruction ou demande de sort	20,00€
Commission de service (opération à caractère urgent et/ou nécessitant une étude approfondie)	Nous consulter (minimum 20€)

[1] Émis en frais partagés (en cas de virement non SEPA, libellé en devises dans la zone SEPA ou en euros ou devises dans la zone hors SEPA).

Assurances et Prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

Complémentaire santé, accidents de la vie, décès, obsèques, téléassistance	Nous consulter

Assurance pour vos biens

Automobile, habitation, garantie locative, tous mobiles	Nous consulter

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique	Nous consulter

Assurance Emprunteur

Nous consulter

Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement : **SécuriCOMPTE Plus** [1]	2,00€ /mois /compte	4,20€ /mois /compte
Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : **SécuriWEB**	1,25€ /mois /compte	2,50€ /mois /compte

	Souscrit jusqu'au 31/12/2016	Souscrit à partir du 01/01/2017
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : **SécuriTRÉSORERIE** (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer)	**Tranche de découvert :** ≤ 300€ : 1,35€ De 301 à 2000€ : 2€ > 2000€ : 3€	**Tranche de découvert :** ≤ 500€ : 1,35€ De 501 à 2000€ : 2€ > 2000€ : 3€

[1] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave.
L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 019 406 (www.orias.fr).

Les contrats sont souscrits auprès des entreprises suivantes, régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 :

PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 445 445 425 euros. Entreprise régie par le Code des assurance - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS. Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865.

Les contrats d'assurance dommages

PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris

Les contrats d'assurance vie, décès et assurance dépendance.

Les contrats Financement Obsèques (contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam).

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation.

CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE.

Le PER est assuré par CAAR - Crédit Agricole Assurances Retraite - SA au capital de 319 116 250 € entièrement libéré. Fonds de retraite professionnel supplémentaire régi par le code des assurances Siège social 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris 905 383 667 RCS Paris.

EUROP ASSISTANCE - S.A. au capital de 61 712 744 € - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 89 rue Taitbout, 75009 PARIS - 451 366 405 RCS Paris - Numéro ADEME-IDU : FR398967_01DJMJ1.

APRIL INTERNATIONAL Care France - S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (HYPERLINK « http://www.orias.fr »www.orias.fr).

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans.

Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Groupama Gan Vie (garantie frais de santé), Chubb Européen Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives, assurance bagages, incident et interruption de séjour et assistance juridique) NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

PREVISEO OBSEQUES SA au capital de 500 000€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris. (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

Les prestations d'assistance des contrats « Assistance Obsèques ».

Succession

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 5 octobre 2026[1] :

Mineurs	**GRATUIT**
Majeurs	
Montant total des soldes des avoirs < 10 000€	**GRATUIT**
Montant total des soldes des avoirs ≥ 10 000€	**1% du montant total des soldes des avoirs dans la limite du montant fixé par la réglementation[2]**

Bon à savoir !

Le **montant total des soldes des avoirs** est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). **Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs.**

Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

[1] Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

[2] Montant prévu par l'article D312-1-3 du Code Monétaire et Financier et revalorisé annuellement. Par exemple, le montant en vigueur au 29 décembre 2025 était de 857€.

Autres Services

Mon Sécuricoffre +[1,2]

Jusqu'à 5Go	**3,00€ /mois**
Jusqu'à 50Go	**5,00€ /mois**

Banque Privée

Convention Crédit Agricole Banque Privée	**Nous consulter**

Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique) • Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info " • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents	**48,00 € /an**
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	**38,08 € /an**
Merci pour l'info Premium (version numérique) • Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info " • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	**18,00 € /an**
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	**38,08 € /an**
Merci pour l'info Essentiel (version numérique) • Accès au service " Les experts de Merci pour l'info " : 2 demandes / an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	**12,00 € /an**
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	**38,08 € /an**

Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

N°Cristal 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

[1] Conditions en vigueur au 02/06/2025

[2] Offre réservée aux clients des Caisses régionales Crédit Agricole ayant souscrit au service Crédit Agricole en ligne.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone…) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

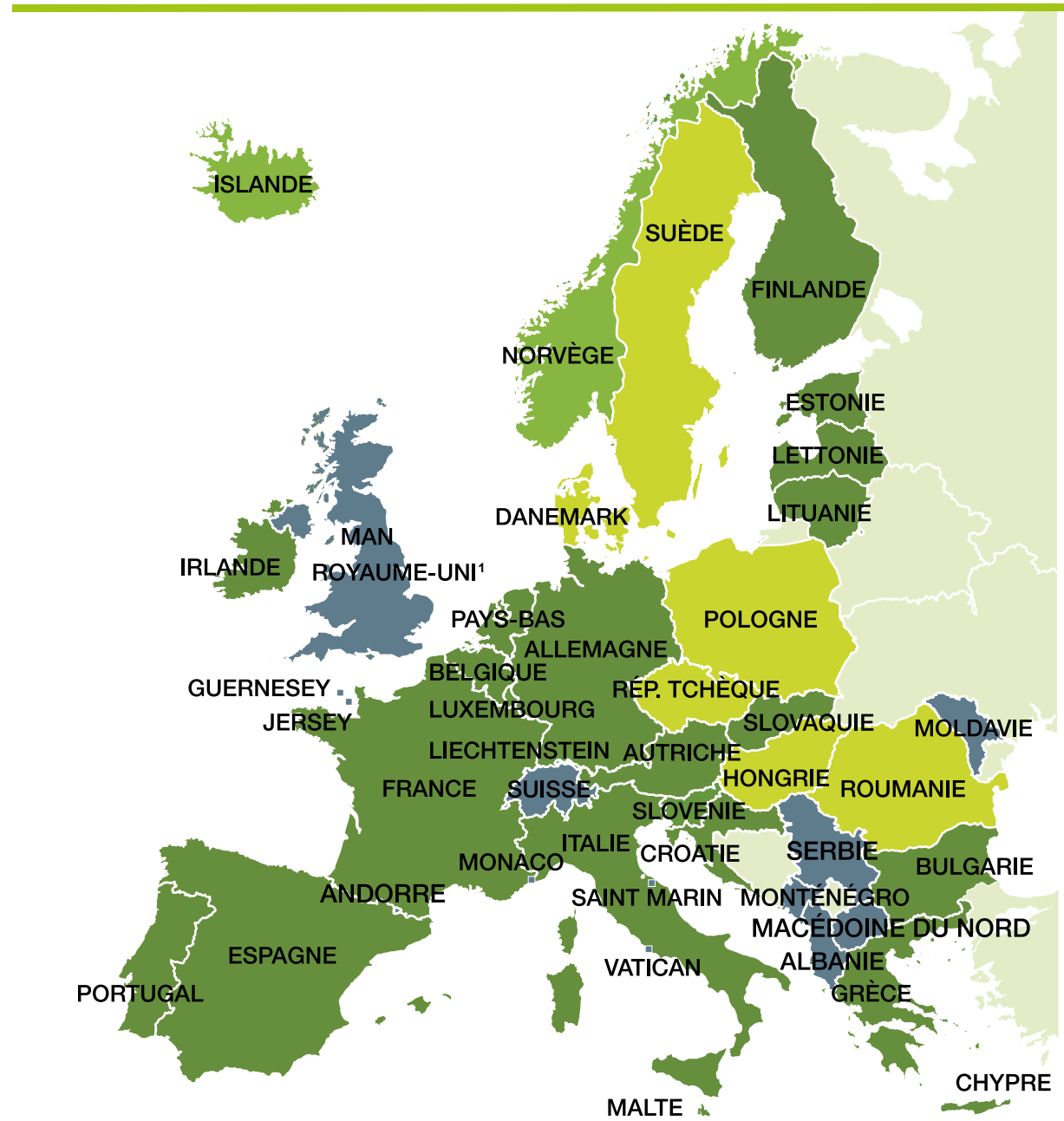
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entrainant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Cartographie des zones européennes



Pays de la zone Euro *

Pays de l'Union Européenne (U.E.)

Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

1 Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

2 La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Cette liste est susceptible d'évoluer.

Résoudre un litige

Le Crédit Agricole à votre écoute

Votre conseiller est votre interlocuteur privilégié pour vous informer sur la gestion de votre compte et l'utilisation des services que nous vous proposons.
Le Crédit Agricole, soucieux de vous apporter le meilleur service, a mis en place un dispositif de prise en charge de vos réclamations.

1. Votre Agence

En cas de problème, le Directeur de votre agence est à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

2. Le Service Qualité Clients

Le Service Qualité Clients de la Caisse régionale prend en charge vos réclamations si la réponse apportée préalablement par votre conseiller ou le Directeur de votre agence ne vous satisfait pas. Vous pouvez le contacter :

- Sur le site internet en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante :
https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/informations/reclamation-mediation.html
- Par courrier : Service Qualité Clients BP 369 59020 Lille cedex
- Par mail : service.qualite@ca-norddefrance.fr
- Par téléphone : 03 66 33 33 33 (N° non surtaxé)

Votre réclamation écrite sera prise en compte dans un délai de 10 jours ouvrables maximum et une réponse vous sera apportée au plus tôt, et dans un délai de 2 mois (sauf complexité particulière de votre dossier). Lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur les moyens de paiement hors chèques, nous nous engageons alors à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans ce délai pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une lettre d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle vous recevrez une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, vous être adressée dans les 35 jours ouvrables suivants la réception de la réclamation.
En cas de désaccord, pour les contrats d'assurance vous pouvez également écrire aux services consommateurs suivants :

Epargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès :
Predica Relation et Service clients
16-18 boulevard de Vaugirard
75724 Paris cedex 15

Assurance dommages
(auto, habitation et autres), santé :
Pacifica Service consommateurs
8-10 boulevard de Vaugirard
75724 Paris cedex 15

Assurance emprunteurs :
Crédit Agricole Assurances
Service Réclamations
TSA 82222
59652 Villeneuve d'Ascq Cedex

LES RECOURS EXTERNES AU CRÉDIT AGRICOLE

Nous sommes soucieux de favoriser le règlement à l'amiable des différends avec nos clients.
Toutefois, sans réponse de la Caisse Régionale à votre réclamation écrite dans un délai de 2 mois ou, en cas de litige non résolu, si vous êtes une personne physique, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur. Vous avez également la possibilité d'intenter une action au civil.

Le médiateur bancaire

Vous pouvez saisir le médiateur dans les conditions prévues par le Code monétaire et financier et conformément à la charte de la Médiation.

- Monsieur Xavier de Kergommeaux
Médiateur de la consommation
68 avenue d'Iéna 75116 PARIS
- Ou en ligne en complétant le formulaire de saisine sur le site : (https://kergommeaux-mediateur-consommation.fr)

Pour connaître ses modalités d'intervention, vous pouvez consulter la charte de la médiation sur le site internet de la Caisse Régionale (https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/informations/reclamation-mediation.html).

Elle est également disponible sur simple demande en agence.
La demande au médiateur bancaire doit être adressée dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale.
Le médiateur statue dans un délai de 90 jours à compter de la notification de la saisine au client et à la Caisse Régionale sauf prolongation par le médiateur en cas de litige complexe. Le déroulement de la procédure de médiation est consultable sur le site internet du médiateur (https://kergommeaux-mediateur-consommation.fr).

Le médiateur de l'Assurance

Si le litige porte sur la commercialisation d'un produit d'assurance par la Caisse Régionale, vous pouvez saisir le médiateur bancaire, selon les modalités indiquées ci-dessus.
Si le litige porte sur le contrat d'assurance en lui-même, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de l'assurance en écrivant à l'adresse suivante :
La Médiation de l'Assurance
Site internet : www.mediation-assurance.org
TSA 50110 75441 Paris Cedex 09

Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, vous pouvez saisir gratuitement le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en écrivant à l'adresse suivante :
Autorité des Marchés Financiers
Le Médiateur
Site internet : www.amf-france.org
17, place de la Bourse
75082 PARIS Cedex 2

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et ou à l'accord de la Caisse régionale.
L'ensemble de nos conditions générales est disponible auprès de nos agences et sur
https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/informations/tarifs.html
La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France est :
- Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 Place de Budapest , 75436 Paris Cedex 09 (https://acpr.banque-france.fr)
- Contrôlée par la Banque Centrale Européenne : Kaiserstrasse 29 - 60311 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
- Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 place des Etats Unis, 92127 Montrouge
- Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02

POUR SUIVRE ET AGIR SUR VOS COMPTES 24H SUR 24

INTERNET
credit-agricole.fr

ESPACE LIBRE-SERVICE
de 6 heures à 22 heures, nos espaces restent ouverts à vos demandes.
Dans la plupart des agences, les automates sont bien plus que des guichets de retraits.
Ils vous permettent d'effectuer toutes vos opérations courantes de 6 heures à 22 heures, 7 jours/7, dans l'Espace Libre-Service

PAIEMENT MOBILE
- historique des paiements PAYLIB en temps réel (90 jours)
- choix de la carte préférentielle
- paramétrage des alertes sur opérations carte, 3 alertes avec seuil paramétrable : toutes opérations, paiement en ligne, opération à l'étranger
- gestion des options cartes : modification plafond carte, paiement sans contact et paiement à l'étranger (sous réserve d'acceptation de la Caisse régionale)
- lien vers l'application Ma Banque

MA BANQUE
- suivez et gérez vos comptes et votre budget au quotidien
- prenez rendez-vous avec votre conseiller
- maîtrisez vos dépenses avec le suivi budgétaire
- découvrez notre service «Sécuripass» pour sécuriser et faciliter vos achats sur internet

ASSURANCES PACIFICA
Si vous êtes assuré Crédit Agricole, déclarez votre sinistre directement avec votre téléphone

NEXECUR
La protection de votre domicile ou de votre entreprise à portée de main combinée à la télésurveillance 24h/24

CA BOURSE
Suivre vos portefeuilles en toute liberté

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux[1] :
et sur internet : credit-agricole.fr

LE TRI FACILE PAPIER BAC DE TRI

[1]Facebook et Instagram sont des marques déposées de Meta Platforms. X est une marque déposée de X Corp. Instagram est une marque déposée d'Instagram LLC. LinkedIn est une marque déposée de LinkedIn Corporation.

Document informatif à vocation non-publicitaire - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de Crédit, dont le siège social est : 10 avenue Foch - BP 369, 59020 Lille Cedex, 440 676 559 RCS LILLE METROPOLE. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le n° 07 019 406 (www.orias.fr). Identifiant unique CITEO : FR234309_01AOHL
ND : 2632P09 - Réf. QUO 0006